

PLAN D'ORIENTATION
STRATEGIQUE 2021/2025

Pour une société
plus solidaire et plus inclusive





Paul GUIGNARD

Président d'Apogei 94

Le mouvement parental traverse une période déterminante de son histoire qui l'invite à se projeter dans un avenir en construction.

Dans les années 60, quelques parents se sont regroupés et ont construit des réponses pour leurs enfants confrontés à des déficits intellectuels. Il a fallu retrousser ses manches, convaincre les pouvoirs publics, fédérer des professionnels, bâtir des structures d'accueil et développer des compétences et des savoir-faire.

Nous revendiquions alors le droit à la différence, le droit à une dignité pour tous, le droit à une prise en charge globale, le droit à pouvoir bénéficier de la solidarité nationale.

Et nous avons vu effectivement nos enfants grandir et progresser. Gagner en autonomie. Être mieux soignés et vivre plus longtemps.

Tout cela n'aurait pas été possible sans le soutien constant des pouvoirs publics et des financeurs. Tout cela n'aurait pas été possible sans l'investissement des professionnels qui ont acquis une expertise et une technicité reconnue. Tout cela n'aurait pas été possible sans le ressort associatif et le dynamisme des bénévoles.

Aucune des parties prenantes dans ce long chemin qui a conduit à une juste prise en compte des personnes confrontées au handicap intellectuel n'a à rougir du travail accompli. Notre association est fière de son histoire et des acteurs qui l'ont réalisée.

Aujourd'hui, notre association est un acteur majeur, sur le Département du Val de Marne, dans la mise en œuvre des politiques publiques en faveur des personnes confrontées à des déficits intellectuels, à des troubles du spectre de l'autisme, au polyhandicap ou aux troubles psychiques. Nous assurons la gestion de 28 établissements et services médicosociaux, au bénéfice de 1 400 personnes accompagnées et 900 majeurs protégés, grâce au professionnalisme de 700 salariés.

Notre projet associatif global, qui est la colonne vertébrale de notre engagement, affirme les valeurs qui nous structurent et les principes d'action qui nous guident.

Et demain ? Quels sont les défis à relever ? L'Apogei 94 défend l'idée que, citoyens à part entière de la société, enfants de la République, les personnes confrontées à des situations de handicap doivent pouvoir prendre la même part que les autres au « vivre ensemble » et doivent pouvoir bénéficier des droits garantis à chacun. L'Apogei 94 s'engage donc pour faire advenir une société réellement inclusive et solidaire.



Par exemple, cela se traduit par :

- La reconnaissance effective d'un accès inconditionnel à une scolarisation et une éducation adaptée
- L'accès à un travail et à des ressources décentes pour vivre
- Une vie ouverte sur la société ordinaire et des conditions d'habitat dignes
- Un rôle social affirmé et une implication dans tous les aspects de la société, notamment en promouvant un droit de vote effectif
- Des soins de qualité qui prennent en compte les besoins et les singularités de chacun
- Une accessibilité universelle pour faciliter une vie culturelle, associative, sportive, artistique, etc.

Les personnes en situation de handicap doivent être reconnues comme des « sujets de droits ». Elles sont les premières actrices de leur destinée, de leur projet de vie. L'autodétermination, c'est redonner à chacun le pouvoir d'agir sur sa propre vie. Et cela appelle pour nous tous, des prises de conscience et des changements de posture.

En revanche, l'Apogei 94 reste attentive aux modalités et aux moyens alloués pour réaliser cette transition : elle rappelle que chacun doit pouvoir bénéficier de la juste

compensation de son handicap pour vivre en société. C'est cela la transition pour une société inclusive et solidaire. Cette mise en perspective a conduit notre association à formaliser son plan d'orientation stratégique 2021/2025 et ainsi à identifier 27 chantiers prioritaires pour conduire la double transformation qui nous attend :

- La transformation du secteur médicosocial et de ses pratiques professionnelles et institutionnelles
- La transformation de l'environnement proche, dans la diversité de toutes les composantes de la société, pour préparer une juste place pour tous

L'inclusion, ce n'est pas la fermeture des institutions médicosociales. Bien au contraire. L'inclusion, c'est leur ouverture.

Ce combat d'avenir est un chemin juste, noble et ambitieux. Nos enfants n'ont qu'une seule vie ... et c'est maintenant qu'elle se déroule. Cela donne une certaine exigence et une certaine impatience à agir, afin que tous, sans exclusive, sans hiérarchie, puissent avoir une vie pleine et entière et « exister en grand ».

Comme le dit l'anthropologue Charles GARDOU, « il n'y a pas de vie minuscule ».



Parce qu'on reconnaît à chacun une capacité à faire des choix pour lui-même ...

Parce qu'aucun ne peut être réduit à un objet de soins ...

Parce que chacun est titulaire d'une part de la triple expertise (expertise des professionnels, expertise des proches aidants, expertise des personnes elles-mêmes) qui nourrit l'accompagnement au quotidien ...

“ Apogei 94 entend

redonner aux personnes

en situation de handicap le

pouvoir d'agir sur leur propre vie.”



1 Déployer une « plateforme d'accompagnement » à la vie adulte pour conduire les 18/25 ans vers la plus grande autonomie possible



2

Mettre en place avec chaque personne accompagnée un livret de compétences qui témoigne de son parcours et de ses acquisitions à tous les stades de la vie



3

Ajuster les accompagnements en Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail (ESAT) au plus près des attentes des personnes accueillies dans une dynamique de « parcours renforcé en emploi » : réponses aux besoins et aux aspirations, par exemple, choix de l'activité professionnelle, temps partagés avec l'entreprise, droit au retour, temps partiel et préparation de la retraite, ...



4

Déployer un pôle de coordination de ressources au niveau associatif en formant une dizaine de référents « assistants au projet et parcours de vie » (Diplôme Universitaire) afin de rendre possible la mise en œuvre des choix de vie des personnes elles-mêmes : valorisation des potentiels, identification des besoins à satisfaire, mobilisation des moyens



5

Organiser pour l'ensemble des salariés et des bénévoles de l'association des « journées de l'autodétermination » (des concepts aux implications pratiques)



6

Lancer un à plusieurs projets de « recherche/action », en lien avec le monde de la recherche et de l'Université, pour améliorer le confort de vie et l'expression des personnes les plus vulnérables (notamment les personnes polyhandicapées), par le développement de nouvelles technologies innovantes







Garantir le respect des droits fondamentaux

L'Apogei 94 affirme que toute personne a vocation à prendre sa place dans la société parmi les autres. Et il convient aussi que la société s'ajuste pour répondre aux enjeux d'une accessibilité pleine et entière (accès de tout à tous).

Cette dynamique de pleine participation sociale s'appuie sur un principe fondamental : au-delà des besoins spécifiques de compensation auxquels il faut répondre, il doit être garanti à chacun l'accès aux mêmes droits.

“ Apogei 94 affirme que
toute personne doit accéder
aux mêmes droits ... ”



7

Reconnaître à chaque enfant et adolescent accompagné par l'Apogei 94 un statut d'élève de la République, notamment grâce à la signature d'une convention cadre avec l'Education Nationale « pour une école inclusive », annexée au futur CPOM quadripartite (Apogei 94, Agence Régionale de Santé, Education Nationale, Conseil Départemental 94)



8

Prodiguer un temps de scolarisation hebdomadaire pour tous les enfants et adolescents, jusqu'à 18 ans, orientés vers les CREA (Centres Ressources Enfance et Adolescence)*



* Cf. chantier n°15 : les IME se transforment en CREA...

9

Relocaliser l'Etablissement pour Enfants Polyhandicapés « Le Petit Château » dans les murs d'une école ordinaire



10

Repositionner les missions des Centres d'Accueil de jour (CAJ), en synergie avec les ESAT, dans une triple logique :

- Promouvoir des activités qui inscrivent les personnes dans une vie d'adulte
- Développer un accueil qui valorise les exigences d'une vie active
- Rendre concrète la notion d'utilité sociale des personnes accompagnées



11

Concevoir des « parcours renforcés en emploi » au sein des ESAT :

- Formation professionnelle des travailleurs en situation de handicap, valorisation et reconnaissance des compétences et des acquis de l'expérience
- Immersions, stages et mises à disposition en entreprise
- Accompagnement individualisé en entreprises avec droit effectif au retour
- Accès à des droits nouveaux relevant du Code du Travail



12

Garantir un accès à des soins de qualité à tous les âges de la vie :

- Amélioration dans l'accès aux soins ordinaires et spécialisés (au plan somatique et psychique)
- Promotion des actions de prévention
- Développement des moyens de télémédecine et des innovations techniques en santé
- Accompagnement de la fin de vie dans la dignité



13

Développer des solutions adaptées au projet de vie de chacun en diversifiant les réponses d'habitat inclusif : un chez-soi pour chacun, des services pour accompagner



14

Garantir et promouvoir la pleine participation sociale des personnes et l'accès à l'exercice effectif de leurs droits civiques





L'approche inclusive des accompagnements invite l'Apogei 94 à sortir de la notion de « prise en charge globale » (toutes les prestations sont pourvues à l'interne, dans un entre-soi) pour entrer dans la co-construction partenariale des réponses avec les acteurs de terrain.

Accompagner, ce n'est plus « faire à la place », ce n'est plus « faire avec » ... c'est réunir les conditions pour que la personne soit en situation de « faire pour elle-même ».

“ Apogei 94 ambitionne de passer d'une « prise en charge globale » à une co-construction inclusive et partenariale. ”



15

Transformer les IME en dispositifs « Centres Ressources Enfance et Adolescence » (CREA) : la moitié de l'activité se réalise sous forme de PMO (Prestation en Milieu Ordinaire, c'est-à-dire Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile) avec des interventions :

- A l'école ou en centre de formation professionnelle
- A domicile
- Dans les lieux de vie de l'enfant (crèche, accueil de loisirs, ...)



16

Déployer dans chaque CREA une UEE (Unité d'Enseignement externalisée) au sein d'un établissement scolaire



17

Faire bénéficier à au moins 10% des enfants orientés vers les CREA d'une inclusion individuelle à temps partiel au sein d'un établissement scolaire



18

Proposer aux entreprises de proximité des prestations d'accompagnement à l'inclusion de travailleurs en situation de handicap, en lien avec le service public de l'emploi :

- Adaptation des postes de travail
- Soutien des entreprises et des salariés accueillants
- Accompagnement des stagiaires avec la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)
- Valorisation des compétences et des qualifications pour les salariés avec RQTH



19

Développer dans chaque ESAT des activités de production délocalisées au sein des entreprises locales (activités « hors les murs ») et des activités de production en propre



20

Accompagner graduellement le vieillissement des personnes en situation de handicap en préservant une qualité de soin dans les lieux de vie habituels : réalisation d'une étude approfondie des aspirations et des besoins pour l'avenir, en lien avec le CREAI IdF



21

Organiser, pour l'ensemble des salariés en charge de l'accompagnement des personnes, une formation au développement des pratiques professionnelles inclusives en lien avec les recommandations de bonnes pratiques



22

Mettre en place un jumelage dans un pays à forte culture inclusive (Canada, Suède, Italie, ...), pour s'ouvrir à l'international sur les démarches innovantes auprès des personnes les plus vulnérables (polyhandicap, autisme, ...)





Développer la réflexion éthique des professionnels

Les défis posés par la transition vers une société plus solidaire et plus inclusive imposent à chacun de se réappropriier les missions, l'organisation concrète et les pratiques professionnelles.

L'accès au sens de l'action devient un enjeu central. Entre l'envie de bien faire et l'aspiration à faire le bien, l'équilibre entre l'autonomisation et la mise à l'abri des personnes reste à construire.

“ Apogei 94 considère
que l'accès au sens de l'action
devient un enjeu central : entre
autonomie et protection.”



23

Constituer un Comité d’Ethique associatif, en lien avec les espaces régionaux de réflexion éthique, en y associant des personnes qualifiées extérieures à l’association.



24

Définir le plan d’accompagnement du changement pour piloter la transition vers une société plus solidaire et plus inclusive dans l’ensemble des dimensions (ressources humaines, patrimoniales, financières, logistiques ...)



25

Organiser, pour l’ensemble des salariés de l’Apogei 94, quel que soit le « métier », une formation aux enjeux de la transition vers une société plus solidaire et plus inclusive.



26

Approfondir la réflexion sur la triple expertise (expertise des professionnels, expertise des proches aidants, expertise des personnes en situation de handicap) : colloques, formalisation des projets de service ou d'établissement, ...



27

Tirer les conséquences de la triple expertise sur les modalités d'accompagnement et de réalisation des projets de vie : autodétermination, autoreprésentation, fin de la « prise en charge globale », travail en partenariat, etc.





Pour une société plus solidaire et plus inclusive



Immeuble Le Socrate
85-87, avenue du Général de Gaulle
94000 Créteil



siegeapogei94@apogei94.net



01 42 07 52 90



<https://apogei94.com>



<https://www.facebook.com/105890325117921>